

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Intitulé du poste (F/H):

Chef.fe du service de la pédagogie

Poste susceptible d'être vacant

Catégorie statutaire : **A**

Corps : Attaché d'administration d'État
du MC

Code corps : **ATTADM**

Spécialité :

Groupe RIFSEEP* : 2

*** GROUPE RIFSEEP : 2**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **EDU06B**

Emploi(s) Type : Responsable de la scolarité

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Petite écurie du Roy

5, Avenue de Sceaux

BP 20674

78006 Versailles CEDEX

Missions et activités principales :

Dans le cadre de la politique pédagogique de l'établissement portée par le conseil pédagogique et scientifique et la direction , le/la responsable du service de la pédagogie et scolarité définit, en lien avec le/la directeur/rice des études et de la recherche, les objectifs du service à court, moyen et long terme, et sélectionne les moyens à mettre en œuvre pour leur réalisation. Il encadre un service de 7 agents.

Mission 1 : Pédagogie

- En lien avec le conseil pédagogique et scientifique (CPS), élaboration des maquettes de l'ensemble de formations proposées : formation initiale et continue diplômante, HMONP, préparation au concours AUE, masters spécialisés et autres formations post-diplôme
- Supervision de la mise en œuvre de ces programmes d'enseignements et du contrôle des connaissances par l'équipe du service pédagogie et scolarité
- Mise en place et suivi des procédures d'évaluation des enseignements et élaboration des mesures d'amélioration (en relation avec les enseignants et les étudiants élus)
- Secrétariat des commissions pédagogiques notamment le CPS et la CVE
- Préparation des jurys
- Élaboration de documents de synthèse, rapport d'activité et bilan
- Participation à l'élaboration du dossier d'accréditation de l'école
- Participation au réseau des responsables pédagogiques des écoles d'architecture

Mission 2 : Scolarité

Supervision de :

- l'organisation des dispositifs de sélection des étudiants (épreuve de sélection, VAE, transferts)
- inscriptions administratives et pédagogiques
- Suivi de la scolarité de l'ensemble des étudiants et de leurs stages
- la certification des diplômes

Mission 3 : Valorisation et Prospective

- En lien avec le service de la communication et les enseignants, coordination des Journées portes ouvertes, salons étudiants et tous autres événements pédagogiques
- Développement et valorisation de l'Observatoire des parcours et de la réussite des étudiants en lien avec le département du développement, des partenariats et de la communication.
- Développement d'une base de données sur les possibilités de réorientation en cours de cursus
- Veille et prospective sur la diversification des métiers et l'insertion professionnelle de jeunes diplômés
- Identification d'un réseau de professionnels susceptibles d'accueillir les stagiaires
- Propositions pour le développement de nouvelles formations spécialisées
- Développement d'une « démarche qualité » dans le service rendu aux étudiants

Mission 4 : Encadrement

- réflexion sur les objectifs du service pédagogie et définition des moyens à mettre en œuvre
- prévision des moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de la maquette pédagogique
- participation au processus de budgétisation
- élaboration du plan de travail des agents du service et évaluation

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Organisation et fonctionnement de la fonction scolarité dans le cadre du Licence-master-doctorat (LMD)
- Dossier d'accréditation
- Pédagogie et ingénierie de la formation
- Environnement bureautique et outils informatiques appliqués à la gestion de la scolarité
- Connaissance en architecture serait un plus

Savoir-faire

- Comprendre les enjeux et proposer une stratégie
- avoir l'expérience de l'encadrement
- Disposer de qualités rédactionnelles
- Mettre en œuvre la réglementation et les procédures relatives à la gestion de la scolarité et de la pédagogie
- Gérer des moyens financiers
- Animer et coordonner l'activité d'une équipe (7agents)

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de la pédagogie
- Faire preuve de discrétion
- Sens de l'organisation

Environnement professionnel :

L'école nationale supérieure d'architecture de Versailles est un établissement public à caractère administratif parmi les trois plus importantes des écoles nationales supérieures d'architecture de France ; elle intègre un centre d'art contemporain, doté d'un fort rayonnement local et régional, ainsi qu'une importante formation de recherche le « LéaV ». Le LéaV est engagé dans des programmes et contrats de recherche collectifs. Il organise des séminaires, des colloques et des journées d'études de niveau international, anime des réseaux de chercheurs, des groupes de travail, publie régulièrement des ouvrages collectifs et accueille des chercheurs étrangers. Il s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement de l'ENSA-V, conçu pour accompagner le renouvellement de la pédagogie. L'école a développé, en outre, d'importantes relations internationales avec plusieurs pays et partage des masters avec des universités étrangères.

Elle est hébergée dans la Petite Ecurie du château de Versailles et compte 1 200 étudiants, 60 agents Atos et plus de 100 enseignants titulaires et contractuels. Budget 4M€.

Le centre de documentation de l'ENSA-V offre des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, du paysage et des sciences humaines.

Son fonds documentaire comprend environ 23 000 ouvrages modernes, 700 anciens (XVIIIe – XIXe siècle), 230 rapports de recherche, env. 1830 mémoires, 2725 tpe et pfe, 3850 cartes, plans et photographies aériennes et une vidéothèque.

Son fonds documentaire est depuis le 1er octobre 2014 intégré dans le portail Archirès

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques :

Directrice des études et de la recherche

Liaisons fonctionnelles :

Corps enseignant, étudiants, ensemble des services en particulier le service des ressources humaines et le service Budget/achats et l'intendant

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : gestion des imprévus- participation aux évènements pouvant se dérouler le week-end (2 week-end par an)

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

expérience significative dans un établissement d'enseignement supérieur

Qui contacter ?**Informations sur le poste auprès de :**

Madame Séverine Boursin, Directrice du département des Etudes et de la recherche,
severine.boursin@versailles.archi.fr,

- tél : 01.39.07.40.16

Envois des candidatures (lettre de motivation, CV et photocopie de la fiche de poste publiée sur la BIEP) avant la fin de l'échéance de la publication à :

par courriel à : veronique.ducarne@versailles.archi.fr

Les courriers sont à adresser à Monsieur le directeur de l' ENSA-V

Une copie de la candidature (lettre + CV+ photocopie de la fiche de poste publiée sur la BIEP) doit obligatoirement être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : recrutements-ensa@culture.gouv.fr, en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2018-XXX).
- par courrier, au Ministère de la culture, « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) », 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 20 juin 2018